



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/1
23 septembre 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-cinquième réunion
Bali, Indonésie, 13-17 novembre 2011

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. État des contributions et décaissements.
5. État des ressources et planification :
 - a) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
 - b) Plans d'activités de 2011-2014 et retards dans la proposition des tranches annuelles;
 - c) État de la mise en œuvre des projets en retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal.
6. Mise en œuvre du programme :
 - a) Surveillance et évaluation :
 - i) Rapport global d'achèvement de projet;

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

- ii) Modèle de rapport d'achèvement de projets pluriannuels;
- iii) Étude théorique sur l'évaluation des projets d'accords pluriannuels;
- iv) Rapport sur l'examen du Guide de la réglementation pour le contrôle des substances appauvrissant la couche d'ozone (2000);
- v) Projet de programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2012.

7. Proposition de projets :

- a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
- b) Coopération bilatérale;
- c) Amendements aux programmes de travail de 2011 :
 - i) PNUD;
 - ii) PNUE;
 - iii) ONUDI;
 - iv) Banque mondiale;
- d) Budget du Programme d'aide à la conformité pour l'année 2012;
- e) Coûts de base du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2012 et régime de coûts administratifs pour la période triennale 2012-2014 (décisions 62/25 c) et 64/6 c) iii));
- f) Projets d'investissement.

8. Coûts différentiels de la modernisation de l'équipement nécessaire à la fabrication des échangeurs de chaleur (décisions 61/45 et 62/61).

9. Rapport sur l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral (décisions 59/45, 62/62, 63/62 et 64/51).

10. Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production.

11. Comptes du Fonds multilatéral :

- a) Comptes finaux de 2010;
- b) Rapprochement des comptes;

12. Budgets révisés de 2012 et 2013, et budget proposé du Secrétariat du Fonds pour l'année 2014.

13. Projet de rapport du Comité exécutif du Fonds multilatéral à la vingt-troisième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.

14. Questions diverses.
15. Adoption du rapport.
16. Clôture de la réunion.

Annexe I